Amundi Euro Government Bond 10-15Y UCITS ETF Dist

REPORTING

Communication Publicitaire

31/10/2026

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **131,94 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/10/2026**
Actif géré : **1 068,33 (millions EUR)**
Code ISIN : **LU1650489898**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence :
100% BLOOMBERG BARCLAYS EURO TREASURY 50BN 10-15 YEAR BOND INDEX
Date du dernier coupon : **09/12/2025**
Derniers Coupons par part : **3,67 (EUR)**
Date de la première VL : **17/09/2020**
VL de lancement : **190,86 (EUR)**

Objectif d'investissement

Le Amundi Euro Government Bond 10-15Y (DR) UCITS ETF - Dist est un ETF (exchange traded fund) conforme à la Directive UCITS. Il a pour objectif de répliquer l'indice Bloomberg Barclays Euro Treasury 50bn 10-15 Year Bond Index.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.amundietf.com

- RISQUE EN CAPITAL : Les ETF sont des instruments de réplication : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.
- RISQUE DE REPLICATION : Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplication du fonds.
- RISQUE DU SOUS-JACENT : L'Indice sous-jacent d'un ETF Amundi peut être complexe et volatile. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.
- RISQUE DE CHANGE : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils répliquent. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.
- RISQUE DE LIQUIDITE : La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, des teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions."

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)

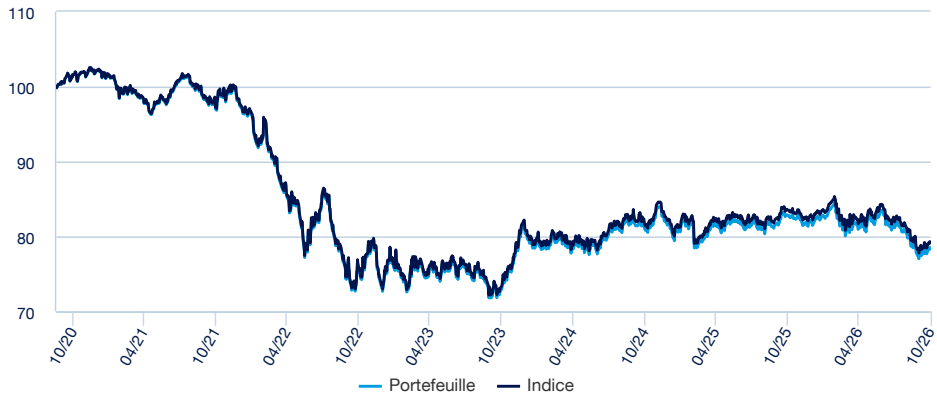

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	Depuis le 17/09/2020
Portefeuille	-4,23%	1,42%	-3,32%	-5,25%	7,46%	-19,09%	-21,54%
Indice	-4,13%	1,43%	-3,27%	-5,11%	7,93%	-18,44%	-20,74%
Ecart	-0,10%	0,00%	-0,04%	-0,14%	-0,47%	-0,64%	-0,80%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	0,27%	1,61%	10,64%	-25,41%	-4,61%
Indice	0,44%	1,76%	10,82%	-25,27%	-4,43%
Ecart	-0,16%	-0,15%	-0,18%	-0,14%	-0,19%

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.*** *Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	6,19%	6,67%	9,10%	8,41%
Volatilité de l'indice	6,21%	6,67%	9,10%	8,42%
Tracking Error ex-post	0,05%	0,04%	0,04%	0,04%
Ratio de sharpe	-1,19	-0,16	-0,70	-0,66

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.
L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Amundi Euro Government Bond 10-15Y UCITS ETF Dist

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

OBLIGATAIRE

Description de l'indice

Cet indice reflète la performance d'obligations gouvernementales libellées en euros émises par des pays de l'Union économique et monétaire avec un minimum de €50 milliards d'émissions. Les titres éligibles doivent avoir des maturités comprises entre 10 et 15 ans, avec un encours d'au moins €300m.

Données du portefeuille (Source : Amundi)

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Obligataire**
Exposition : **Zone Euro**

Nombre de valeurs du portefeuille : **53**

Indicateurs du portefeuille (Source : Fund Admin)

	Portefeuille
Sensibilité Taux [1]	9,72
Note moyenne [2]	A-
Taux de rendement	4,41%

[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.
[2] Basée sur les obligations et les CDS mais tout autre dérivé exclu.

Répartition du portefeuille (Source : Amundi)

Par maturité (source : Amundi)

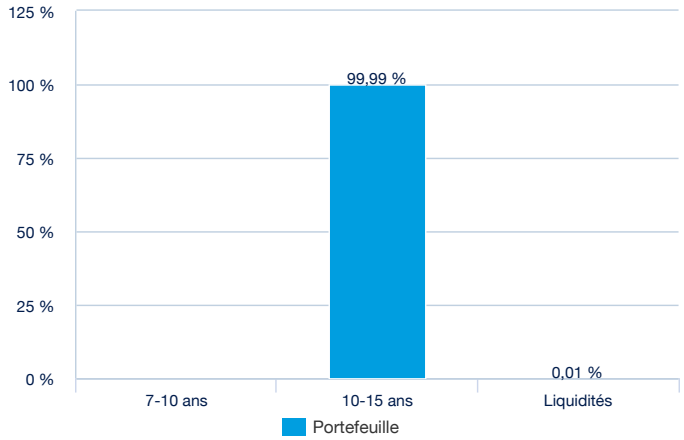

Par notation (source : Amundi)

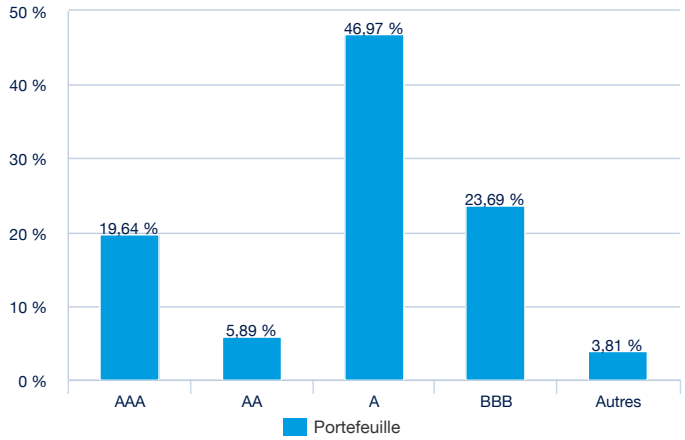

Par type d'émetteur (source : Amundi)

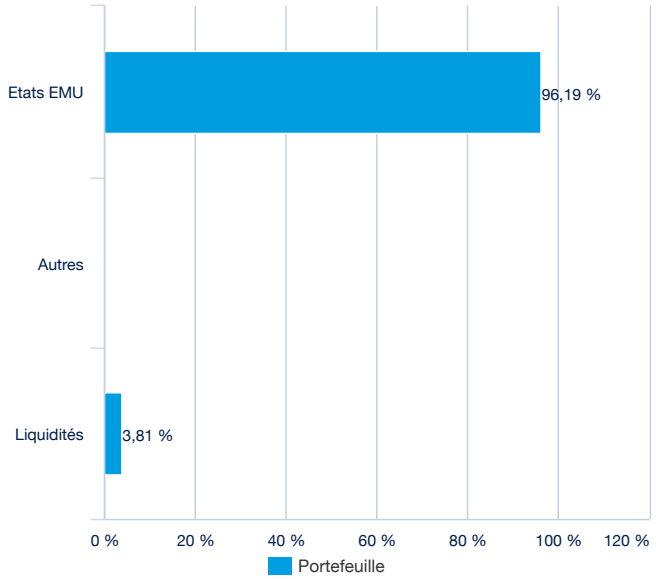

Par pays (source : Amundi)

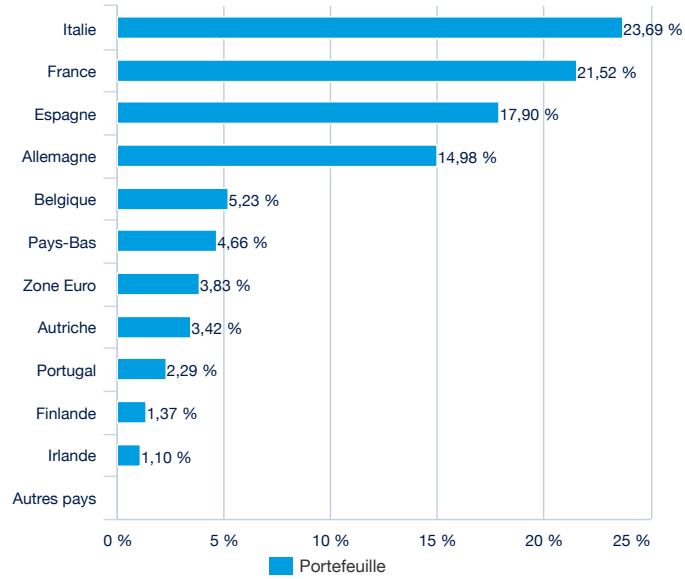

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris

Amundi Euro Government Bond 10-15Y UCITS ETF Dist

OBLIGATAIRE

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Commissaire aux comptes	DELOITTE AUDIT
Date de création de la classe	17/09/2020
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Distribution
Code ISIN	LU1650489898
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,15%
Frais d'entrée (maximum)	5,00%
Frais de sortie (maximum)	5,00%
Clôture fiscale	Septembre

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	NADB GY	CNAVF507	NADBG.DE	NADBEURINAV=SOLA

Fournisseurs d'indices

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'Indice. Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ou toute entité affiliée (collectivement « Barclays ») ni Bloomberg ne sont l'émetteur ou le producteur du compartiment et ni Bloomberg ni Barclays n'ont de responsabilités, d'obligations ou de devoirs envers les investisseurs du compartiment. L'Indice fait l'objet d'une licence d'utilisation par Amundi Asset Management en tant qu'émetteur de l'Indice. La seule relation liant Bloomberg et Barclays à l'émetteur concernant l'Indice porte sur la licence de l'Indice, qui est déterminé, composé et calculé par BISL, ou toute entité lui succédant, indépendamment de l'émetteur ou de l'Indice AMUNDI EURO CORPORATE SRI 0-3 Y ou des propriétaires de l'Indice . En outre, Amundi, Gestionnaire d'actifs du compartiment peut, en son nom, réaliser une ou plusieurs transactions avec Barclays sur ou concernant Indice en relation avec le compartiment. Les investisseurs acquièrent le compartiment de la part du Gestionnaire d'actifs Amundi, et les investisseurs n'acquièrent aucun intérêt dans l'indice. Ils ne concluent par ailleurs absolument aucune relation d'affaires avec Bloomberg ou Barclays en effectuant un investissement dans le fonds. Les compartiments ne sont pas sponsorisés, avalisés, vendus ou promus par Bloomberg ni par Barclays. Bloomberg et Barclays ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de l'intérêt d'un investissement dans le compartiment ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de réplication d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'Indice . Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni, Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'Indice. Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment . Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment , les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment , les investisseurs ou d'autres tierces parties. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA COMMUNICATION DE CE-DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DU OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉ À L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT .

Avertissement

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.
Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.
Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.
Amundi Euro Government Bond 10-15Y est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).
Le produit est un compartiment de Amundi Euro Government Bond 10-15Y qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vu de sa commercialisation sur le territoire français.
Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI).
Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur info@amundietf.com
L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.
Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.Les parts ou actions de l'OPCVM coté («UCITS ETF») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.amundietf.com.
En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloombergdu produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit.Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assumera une quelconque responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard.
Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.
LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE ENVERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETEPREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTE D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.